

ZOOM | Pierrots de nuit : Paris a-t-il gâché 1 million d'euros ?

FLORENT HÉLAINE

UN GÂCHIS de 1 million d'euros. Un dispositif « coûteux et inefficace ». « Une situation inacceptable. » La charge est sévère. À quelques jours de la réouverture des terrasses estivales, plusieurs collectifs parisiens dénoncent dans une tribune le bilan des Pierrots de la nuit. Cette association, censée jouer un rôle de médiateurs entre établissements, consommateurs et riverains, se montrerait « bien incapable de juguler l'épidémie de nuisances sonores », dénoncent les signataires, parmi lesquels Réseau Vivre Paris, Droit au sommeil ou encore le collectif Terrasses_75. Et pourtant, les Pierrots de la nuit ont encore pu compter la semaine dernière sur le soutien de la Ville de Paris, recevant une nouvelle subvention de 100 000 €. Depuis sa création au lendemain des états généraux de la nuit, en 2010, plus de 1 million d'euros leur a ainsi été versés, selon les auteurs de la tribune.

« Notre travail, c'est de faire de la sensibilisation »

En plus de s'en prendre au bilan des Pierrots de la nuit, les collectifs dénoncent aussi les intentions cachées de leurs dirigeants, qui n'auraient pour but que de « permettre aux établissements incriminés de maintenir leur activité » en se rangeant de leur côté.

Une polémique que regrette le président des Pierrots de la nuit, Renaud Barillet. « Il y a un malentendu. Nous ne sommes pas là pour empêcher les nuisances, souligne celui qui est par ailleurs dirigeant de l'établissement la Bellevilloise. Notre travail, c'est de faire de la sensibilisation auprès des patrons et des consommateurs pour qu'ils prennent conscience des conséquences de leurs attitudes. Nous ne sommes pas impuissants pour autant. Au contraire, nos interventions se ré-

vèlent souvent très efficaces. » Témoignages à l'appui, les signataires de la tribune se permettent de mettre ces déclarations en doute.

Quant aux subventions, Renaud Barillet se dit « très à l'aise » à ce sujet. « Les deux tiers de notre budget sont consacrés à notre masse salariale. Nous comptons quatre salariés et payons environ 150 cachets d'artistes. » Car les Pierrots font appel à des mimes pour intervenir le soir auprès des consommateurs et leur rappeler l'importance du silence. Une opération souvent moquée mais défendue là encore par le président.

« Il faudrait revoir leurs missions »

Dans le XVII^e, aux rues festives, on connaît bien l'association, souvent sollicitée. « Nous avons beaucoup travaillé avec eux. Nous leur soumettions des adresses problématiques et ils s'y déplaçaient, avec efficacité, apprécie Geoffroy Boulard, le maire (LR) de cet arrondissement. Mais avec le Covid et la création des terrasses estivales, le modèle semble dépassé. Si les nuisances sont trop importantes, je ne fais pas appel à eux. Il faudrait revoir leurs missions, même si je ne mets pas en cause leur travail. »

« Si j'en avais les moyens, j'augmenterais les subventions des Pierrots de la nuit, car on ne fait pas encore assez de médiation, rétorque Frédéric Hocquard, adjoint à la maire de Paris chargé de la vie nocturne. Cette association n'est pas l'unique action de la Ville pour lutter contre les nuisances sonores. Il en existe bien d'autres aujourd'hui. Les méduses (des sonomètres installés dans Paris), les chartes spécifiques à certains quartiers, la police municipale... On ne peut réduire la question de la vie nocturne aux Pierrots. » Sauf que, là encore, les actions de la Ville se trouvent sous le feu des critiques. ■